

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 26 Octobre 2023

Nombre membres

En exercice 15

Présents 12

Votants 12

Date de la convocation : 19.10.2023

2023 - 021

L'An deux mil vingt-trois le vingt-six octobre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de Beaulieu, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Didier CORVEY-BIRON, Maire.

Présents : Mmes et Mrs Didier CORVEY-BIRON, Annie BERECHÉ, Christian ALBERTIN, Jean-Noël MANDIER, René BAYLE, Benjamin CHABERT, David GRAND, Mickaël GRAS, Valérie DROUVIN, Nathalie DECTOT, Marie-Sophie BARBIER, Guillaume CROIZAT

Absents : Vincent CAILLAT, Laure ALBERTIN, Régis LACROIX

A été nommée secrétaire : Benjamin CHABERT

**Délibération pour demande de subvention dans le cadre de  
l'organisation des Beaulieu de France**

Dans le cadre de l'association des Beaulieu de France, la commune de Beaulieu en Isère sera la prochaine organisatrice de la réunion des Beaulieu de France.

Cet évènement aura lieu les 7 et 8 Septembre 2024. La commune de Beaulieu accueillera environ 200 à 250 personnes et sera chargée de l'organisation événementielle : visites de notre région (Grottes de Choranche, St Antoine l'Abbaye, Mallevall, etc...) comprenant la mise à disposition de bus, un repas dansant le samedi soir, la fourniture des repas du samedi et du dimanche midi ainsi que les petits-déjeuners.

Cet évènement représente un coût important pour la commune de Beaulieu. Aussi, la commune de Beaulieu souhaiterait pouvoir effectuer des demandes de subvention afin de l'aider à en supporter la charge financière.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- de CHARGER les élus de faire toute demande de subvention aux organismes susceptibles de nous apporter un soutien financier pour la réception des Beaulieu de France, que ce soient publics ou privés
- d'établir un cahier des charges au fur et à mesure que les devis arrivent et d'établir un tableau de financement

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents.

Pour copie conforme,

M. Didier CORVEY-BIRON,  
Maire

